

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 mai 2016

3^{ème} **Commission**

N° CP-2016-5-3-3

Service instructeur

DIRT - Direction des routes et des transports

Service consulté

**ROUTES DEPARTEMENTALES
AFFECTATION D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME
(PROGRAMMES A132 ET A134)**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport et selon le règlement financier dans son article 9.6, il vous est proposé de procéder à l'ajustement des affectations par opération sur les programmes :

A132 "Calibrage sur les routes départementales" (4 962 €) ;

A134 "Rénovation et maintenance des Ouvrages d'Art" (1 000 000 €).

1) Programme A132 – Calibrage sur les routes départementales

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l'Assemblée départementale pour chaque millésime du programme A132, les affectations par opération doivent faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte des besoins nécessaires à la réalisation de calibrage sur les routes départementales.

Le montant total des ajustements s'élève à **4 962 €** sur le programme A132, détaillé comme suit :

N° opération	Nom de l'opération	AP		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2016 A132 48574	ASPACH- MICHELBA CH (RD 34 à MICHELBA CH)	-	4 962 €	4 962 €
TOTAL			4 962 €	4 962 €

2) Programme A134 – Rénovation et maintenance des ouvrages d’art

Dans le cadre des autorisations de programme votées par l’Assemblée départementale, pour chaque millésime du programme A134, les affectations par opération doivent faire l’objet d’ajustements afin de tenir compte du coût réel des travaux de rénovation et de maintenance des ouvrages d’art réalisés sous maîtrise d’ouvrage départementale.

Le montant total des ajustements s’élève à **1 000 000 €** sur le programme A134, détaillé comme suit :

N° opération	Nom de l’opération	AP		
		Déjà affecté	Affectation demandée	Total affecté
2016 A134 48736	RD 52 (réparation du pont sur le canal de COLMAR à BIESHEIM)	-	400 000 €	400 000 €
2016 A134 48737	RD 466 (réparation du pont sur la Largue à HEIDWILLER)	-	400 000 €	400 000 €
2016 A134 48738	RD 3 (réaménagement du pont sur l’Ill à COLMAR au lieudit "Maison Rouge")	-	200 000 €	200 000 €
TOTAL			1 000 000 €	1 000 000 €

Je vous propose de bien vouloir :

- affecter les montants par millésimes d’autorisations de programme indiqués ci-dessus.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN